

# La régionalisation ferroviaire

17	
SOMMAIRE	
Page	
Avis adopté par le Conseil économique et social au	
cours de sa séance du 26 septembre 2001..... I - 1	
1. L'objectif de la réforme et le rôle de l'Etat.....	2
2. L'objectif de régionalisation ferroviaire et de développement	3
3. L'objectif de politique de transport.....	4
4. L'objectif de développement.....	5
5. L'objectif de développement régional.....	6
6. L'objectif de développement local.....	7
7. L'objectif de développement de la SNCF.....	8
8. L'objectif de développement.....	9
9. L'objectif de développement.....	10
10. L'objectif de développement.....	11
11. L'objectif de développement.....	12
12. L'objectif de développement.....	13
13. L'objectif de développement.....	14
14. L'objectif de développement.....	15
15. L'objectif de développement.....	16
16. L'objectif de développement.....	17
17. L'objectif de développement.....	18
18. L'objectif de développement.....	19
19. L'objectif de développement.....	20
20. L'objectif de développement.....	21
21. L'objectif de développement.....	22
22. L'objectif de développement.....	23
23. L'objectif de développement.....	24
24. L'objectif de développement.....	25
25. L'objectif de développement.....	26
26. L'objectif de développement.....	27
27. L'objectif de développement.....	28
28. L'objectif de développement.....	29
29. L'objectif de développement.....	30
30. L'objectif de développement.....	31
31. L'objectif de développement.....	32
32. L'objectif de développement.....	33
33. L'objectif de développement.....	34
34. L'objectif de développement.....	35
35. L'objectif de développement.....	36
36. L'objectif de développement.....	37
37. L'objectif de développement.....	38
38. L'objectif de développement.....	39
39. L'objectif de développement.....	40
40. L'objectif de développement.....	41
41. L'objectif de développement.....	42
42. L'objectif de développement.....	43
43. L'objectif de développement.....	44
44. L'objectif de développement.....	45
45. L'objectif de développement.....	46
46. L'objectif de développement.....	47
47. L'objectif de développement.....	48
48. L'objectif de développement.....	49
49. L'objectif de développement.....	50
50. L'objectif de développement.....	51
51. L'objectif de développement.....	52
52. L'objectif de développement.....	53
53. L'objectif de développement.....	54
54. L'objectif de développement.....	55
55. L'objectif de développement.....	56
56. L'objectif de développement.....	57
57. L'objectif de développement.....	58
58. L'objectif de développement.....	59
59. L'objectif de développement.....	60
60. L'objectif de développement.....	61
61. L'objectif de développement.....	62
62. L'objectif de développement.....	63
63. L'objectif de développement.....	64
64. L'objectif de développement.....	65
65. L'objectif de développement.....	66
66. L'objectif de développement.....	67
67. L'objectif de développement.....	68
68. L'objectif de développement.....	69
69. L'objectif de développement.....	70
70. L'objectif de développement.....	71
71. L'objectif de développement.....	72
72. L'objectif de développement.....	73
73. L'objectif de développement.....	74
74. L'objectif de développement.....	75
75. L'objectif de développement.....	76
76. L'objectif de développement.....	77
77. L'objectif de développement.....	78
78. L'objectif de développement.....	79
79. L'objectif de développement.....	80
80. L'objectif de développement.....	81
81. L'objectif de développement.....	82
82. L'objectif de développement.....	83
83. L'objectif de développement.....	84
84. L'objectif de développement.....	85
85. L'objectif de développement.....	86
86. L'objectif de développement.....	87
87. L'objectif de développement.....	88
88. L'objectif de développement.....	89
89. L'objectif de développement.....	90
90. L'objectif de développement.....	91
91. L'objectif de développement.....	92
92. L'objectif de développement.....	93
93. L'objectif de développement.....	94
94. L'objectif de développement.....	95
95. L'objectif de développement.....	96
96. L'objectif de développement.....	97
97. L'objectif de développement.....	98
98. L'objectif de développement.....	99
99. L'objectif de développement.....	100

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Avis et Rapport

Traité par : Section des Economies régionales et de l'aménagement du territoire

Adopté le : 26/09/2001

Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Chauvineau Jacques

[Télécharger le texte](#)

## PRÉSENTATION

Le 1er janvier 2002, la "régionalisation ferroviaire" sera généralisée. Sa réussite suppose que tous les acteurs se mobilisent : - les régions, en soutenant l'intermodalité et en organisant les services adaptés aux besoins et aux évolutions territoriales ; - les citoyens, en s'impliquant dans les instances de concertation locales ; - l'Etat, en garantissant la cohérence de la politique ferroviaire ; - la SNCF, en se décentralisant et en répondant mieux aux attentes de qualité. Le Conseil économique et social fait des propositions pour assurer le succès de la réforme française et contribuer ainsi au débat européen qui accompagne la profonde mutation du transport ferroviaire.

Descripteur Eurovoc :

transport ferroviaire, infrastructure de transport, transport combiné, France, pays UE